



Séjour : CROATIE – du 21 AU 29 SEPTEMBRE 2025

Dossier n° 31939

(Prestations et conditions d'annulation selon notice d'information)

	① Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne
Nom et prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe : Mobile:	Fixe : Mobile:
Email	@	@
En cas d'urgence, prévenir	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Je m'inscris seul(e) :	Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si NON, je partage une chambre double avec : Dans le cas où je ne précise par de nom, j'accepte la personne que le club me proposera sinon, je m'engage à payer le supplément chambre individuelle. Il en est de même en cas d'annulation de la personne prévue.	
Conditions générales de vente et notice d'information	<ul style="list-style-type: none"> J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui 	<ul style="list-style-type: none"> J'ai pris connaissance des CGV et de la notice d'information correspondant au séjour et en accepte le contenu : <input type="checkbox"/> oui
Assurances Montant non remboursable	<ul style="list-style-type: none"> Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Je souscris l'assurance assistance / rapatriement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 	<ul style="list-style-type: none"> Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Je souscris l'assurance assistance / rapatriement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

	Prix Unitaire	①	②	TOTAL
Prix du séjour chambre (2 personnes) sur base 45 personnes	1249			
Supplément chambre individuelle (si confirmée)	219 + 89			
Assurance annulation et interruption de séjour	35			
Assurance assistance /rapatriement (non nécessaire si licence FFRP)	10			
TOTAL GENERAL				
Paiement par : CHEQUES <input type="checkbox"/> Virements <input type="checkbox"/> CB <input type="checkbox"/>				

Inscription exclusivement par sms au 06 85 65 76 20 (Alain) DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024 à partir de 19h (Inscriptions prises par ordre d'arrivée des sms)

**Nombre de participants maximum : 50 - voyage validé à ce prix si 45 participants.
Entre 35 et 44 un supplément de 120€ sera demandé.**

IMPORTANT : Dépôt des dossiers le VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 de 16h00 à 17h à la salle du YATCH CLUB place de la Rotonde (en direction de Santa Lucia) à SAINT-RAPHAËL

Les programmes proposés constituent des bases, ils sont adaptables sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, ainsi que des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour. Ces adaptations sont du ressort exclusif des professionnels accompagnants. Elles sont effectuées sous leur responsabilité.

Tout dossier incomplet sera refusé

REGLEMENT

Par chèque

Le jour de dépôt des dossiers le 8/11/2024, joindre 9 chèques (datés du jour du dépôt) à l'ordre de SUD EVASION

Par personne : 1 chèque de 138 € + options (chambres individuelles et assurance(s)), encaissé le 30/11/2024 par SUD EVASION.	Par personne : 7 chèques de 138 € encaissés du 31/12/2024 au 30 juin 2025 + 1 chèque de 145 € encaissé le 30/07/2025 par SUD EVASION pour solde du séjour.
---	--

Par virement après validation de l'inscription

Au même échéance que les chèques ci-dessus en précisant bien le numéro de dossier 31939

RIB SUD EVASION :

IBAN : FR76 3000 3031 8500 0200 2587 596

BIC adresse swift : SOGEFRPP

Par carte bancaire après validation de l'inscription

Paiement en 5 fois sur www.sud-evasion.com ou par téléphone au 04 90 60 15 00 Le numéro de dossier est : 31939

Par personne : 1 paiement de 249 € + options (chambres individuelles et assurance(s)) au plus tard le 30/11/2024	Par personne : 4 paiements de 250 € au plus tard les : 30/01/2025 – 30/03/2025 – 30/05/2025 – 30/07/2025
---	---

Voir le document « paiement en ligne Sud évasion sur le site du club

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de début du programme.

- Plus de 90 jours avant le départ : 40 € par personne (frais de dossier non remboursables)
- De 89 à 60 jours avant le départ : 25% du prix du voyage par personne
- De 59 à 45 jours avant le départ : 50% du prix du voyage par personne
- De 44 à 31 jours avant le départ : 75% du prix du voyage par personne.
- Moins de 30 jours avant le départ : 100% du prix du voyage par personne

FORMALITES :

- **Obligatoire : CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE**
- **Conseillée : CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE**

Date et Signature :

Participant 1

Participant 2